

8.—Personnes employées à plein temps dans les hôpitaux en activité
(publics, privés et fédéraux), par province, 1964

NOTE.—Les chiffres contiennent les estimations relatives aux hôpitaux non déclarants.

Province ou territoire	Généraux		Généraux et spéciaux divers		Pour maladies mentales ¹		Pour tuberculeux ²	
	Nombre	Par 100 lits théori- ques	Nombre	Par 100 lits théori- ques	Nombre	Par 100 lits théori- ques	Nombre	Par 100 lits théori- ques
Terre-Neuve.....	4,194	172.9	4,407	170.9	650	78.7	212	76.3
Île-du-Prince-Édouard.....	907	131.1	943	130.6	242	60.8	85	94.4
Nouvelle-Écosse.....	8,152	174.5	8,455	174.1	1,621	54.2	458	130.1
Nouveau-Brunswick.....	7,263	190.9	7,484	187.2	846	53.4	482	85.9
Québec.....	56,857	210.6	64,913	184.6	9,382	49.8	1,162	69.7
Ontario.....	70,303	181.7	77,250	167.8	13,658	61.7	1,266	78.2
Manitoba.....	9,714	170.1	11,101	163.9	1,628	46.9	347	75.4
Saskatchewan.....	10,660	155.3	11,006	147.7	1,905	54.0	321	102.9
Alberta.....	14,388	155.6	16,379	140.0	2,555	51.3	454	80.1
Colombie-Britannique.....	15,830	145.7	16,384	143.8	3,362	53.9	408	97.4
Yukon.....	147	100.7	153	95.0	—	—	—	—
Territoires du Nord-Ouest.....	335	80.1	368	80.7	—	—	—	—
Canada.....	198,748	179.6	218,843	166.7	25,849	55.2	5,195	82.1

¹ Hôpitaux pour maladies mentales seulement; sans les quartiers psychiatriques des autres hôpitaux.

² Hôpitaux pour tuberculeux seulement; sans les quartiers pour tuberculeux des autres hôpitaux.

En 1964, le nombre d'heures de travail rémunérées dans les hôpitaux publics, par journée d'hospitalisation, s'est élevé à 12.7, à 6.3 dans les hôpitaux privés et à 9.5 dans les hôpitaux fédéraux. Les heures rémunérées du personnel des hôpitaux généraux publics, par journée d'hospitalisation, se sont chiffrées par 13.6, soit un chiffre légèrement supérieur aux 13.2 heures de 1963. Les hôpitaux de 1,000 lits ou plus ont compté une moyenne de 16 heures par journée d'hospitalisation, au regard de 9.2 heures pour les hôpitaux de 10 à 24 lits.

En 1964, les recettes totales des hôpitaux publics ont monté à 1,148 millions de dollars, soit une augmentation de 10.8 p. 100 sur l'année précédente. La plus grande partie des recettes provenait des hospitalisés et variait procentuellement de 74.7 dans les hôpitaux psychiatriques à 94.2 dans les maternités. Les dépenses totales en 1964 ont été évaluées à 1,194 millions de dollars, pour une hausse de 10.8 sur le chiffre de 1963. Les frais de la journée d'hospitalisation, dans les hôpitaux généraux, se sont élevés à \$31.00 soit 8.5 p. 100 de plus que l'année précédente. Ces frais sont en proportion directe de la taille de l'hôpital et varient de \$22.19 dans les hôpitaux de 10 à 24 lits à \$38.02 dans les grands hôpitaux. Au niveau interprovincial, les hôpitaux généraux de l'Île-du-Prince-Édouard ont enregistré le coût le plus bas par journée d'hospitalisation (\$22.76) et ceux du Québec, le plus haut (\$36.06).